



Ville de Châteauneuf-sur-Charente
Membres en exercice : 27
Membres présents : 18
Suffrages exprimés : 23

Mise en ligne le 7 juin 2024
République Française

Délibération N° 2024-54
Conseil Municipal du 29 Mai 2024

DATE DE CONVOCATION : 23 MAI 2024

CONSEILLERS MUNICIPAUX PRÉSENTS : J.L. LEVESQUE – K. GAI – B. LAFAYE – G. MIGNON – M. VILLEGER – M.H. AUBINEAU – T. DEGRANDE – P. FRÉON – G. MICHELY – J.P. DESLIAS – J.F. CESSAC – S. BROUILLET – W. BOURGEAU – F. GUIRAO – S. RAYNAUD – C. RAFIN – J. MARTINEAU – P. MAURY

CONSEILLERS MUNICIPAUX AYANT DONNÉ POUVOIR : M.A. CHEVALIER donne pouvoir à M.H. AUBINEAU – P. ORMECHE donne pouvoir à K. GAI – K. PERROIS donne pouvoir à S. BROUILLET – H. ROSARIO donne pouvoir à C. RAFIN – E. PILLARD-CLEMENTEL donne pouvoir à S. RAYNAUD

CONSEILLERS MUNICIPAUX EXCUSÉS : M.A. CHEVALIER – P. ORMECHE – K. PERROIS – H. ROSARIO – E. PILLARD-CLEMENTEL – S. DELIMOGE – P. BERTON – S. BUTET – S. HIBON-MINET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. VILLEGER

Projet de rénovation de l'église Saint-Pierre – absidiole et croisillon sud
Études de maîtrise d'œuvre – demandes de subventions

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDÉRANT la mise à jour finale de l'étude de diagnostic de 2010 réalisée par le Cabinet Dodeman présentée en Mairie le 6 décembre 2022 qui a fait ressortir la nécessité d'un programme raisonné de pérennisation de l'église Saint-Pierre ;

CONSIDÉRANT que les études de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'absidiole et du croisillon sud ont été inscrites au budget 2024 pour une réalisation des travaux en 2025 dont le coût a été estimé dans la mise à jour de l'étude de diagnostic de 2010 à 252 108 € HT pour les travaux de l'absidiole et 41 522 € HT pour les travaux de stabilité ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, **PAR 23 VOIX POUR** :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses en € HT		Recettes en €	
Études de maîtrise d'œuvre	28 000	État	13 200 (40%)
Missions annexes	5 000	Région	4 950 (15%)
		Département	8 250 (25%)
		Fonds propres	6 600 (20%)
TOTAL	33 000	TOTAL	33 000

- d'autoriser M le Maire à solliciter les subventions auprès de l'Etat, de la Région et du Département de la Charente ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire, Jean-Louis LÉVESQUE